



MAIRIE DE MONTGEARD

35 Rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Téléphone 05.61.81.34.74
contact@mairiedemontgeard.com

A Montgeard, le 17 août 2026

RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE 2026

Recensement des dommages subis

Madame, Monsieur,

Suite aux **épisodes de sécheresse que nous observons au cours de cette année 2026**, la commune souhaite connaître les propriétaires qui ont été touchés par des désordres apparus sur leurs bâtiments situés à Montgeard.

Si la commune constate de nombreux dégâts liés à cette sécheresse, elle pourra solliciter le classement en état de catastrophe naturelle auprès du Préfet de la Haute-Garonne.

Cette demande ne pourra se faire qu'à partir de début d'année 2027 pour les dommages constatés en 2026 mais le recensement peut se faire dès maintenant.

Vous êtes propriétaire d'un bâtiment sur la commune et vous avez constaté des dégradations consécutives à cette sécheresse (fissures, mouvements de structure...) ? Vous êtes invité à en informer la mairie **avant novembre 2026**. Vous pouvez utiliser le formulaire ci-joint. Néanmoins, une démarche auprès de votre assureur est nécessaire dès que vous constatez des dégâts, qui pourraient être liés à la sécheresse, afin de monter un dossier de déclaration de sinistre.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites données à cette démarche.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Maire,
Serge KONDRYSZYN

